

Animaux de ferme : l'Île-de-France face à la pénurie de soins

Maillage vétérinaire

ANALYSE GENERALE

Auteur(s) : Par Prémila Constantin

En Île-de-France, certaines espèces traditionnellement associées au monde rural sont désormais détenues comme animaux de loisirs. Face à la raréfaction des vétérinaires ruraux, un nouveau modèle de soins devient indispensable.

L'Île-de-France, comme d'autres régions, est confrontée à une pénurie de vétérinaires spécialisés dans les soins aux animaux de ferme (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, abeilles et faune sauvage). Autrefois uniquement liés au milieu agricole, certains sont désormais adoptés pour le loisir. « *Nous ne savons pas comment les appeler*, souligne François Rabasse (A 78), président du groupement technique vétérinaire d'Île-de-France (GTV IDF), à l'occasion d'un webinaire dédié à la problématique, organisé le 6 mai 2025 par l'association. *Les nouveaux animaux de loisirs ? NAC de ferme ? Rumi-Nac ?* »

Une dynamique régionale marquée

Dans les départements de grande couronne (Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines et Val-d'Oise), les bovins sont encore majoritairement détenus par des professionnels (156 détenteurs de plus de 10 animaux sur 375). La population globale semble se stabiliser autour de 20 000 individus, après une baisse de 25,8 % du cheptel entre 2014 et 2024. Concernant les petits ruminants, la répartition est tout à fait différente : la population a triplé depuis 2011 atteignant près de 45 000 ovins et 8 000 caprins. Le nombre de détenteurs a augmenté de 144 % sur la même période, dont 90 % sont des particuliers. En tout, 843 détenteurs d'ovins sont recensés dont seulement 94 de plus de 50 brebis et 46 détenteurs caprins de plus de 25 chèvres sur 620 au total. « *Nous estimons qu'entre 60 % et 70 % des ovins et caprins en Île-de-France sont dans les jardins ou les fermes pédagogiques*, précise le président du GTV, ce qui représente de nombreux individus en demande de soins et relevant d'une prise en charge comparable à celle des animaux de compagnie. »

Pour les abeilles, la tendance est similaire : 49 528 colonies sont déclarées pour 3 043 détenteurs dont 96 % sont des apiculteurs de loisirs. « *Il s'agit souvent de clients qui ont des chiens et des chats, donc que les praticiens connaissent pour l'essentiel* », indique François Rabasse. En filières porcs et volailles, le nombre de détenteurs augmente : + 61 % depuis 2011 pour les porcs, estimés à 140 au niveau régional, et + 50 % pour les volailles, en ne considérant que les professionnels (la déclaration n'étant obligatoire qu'à partir de 250 têtes). Mais, de fait, la population de poules « de jardin » détenues par des particuliers est considérable et leur nombre mal connu.

Une offre vétérinaire inadaptée

Dans le cadre d'une réflexion et d'actions menées conjointement par le GTV IDF, l'école nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA), les instances de profession, les pouvoirs publics et les éleveurs autour du programme maillage régional, une enquête a été menée auprès des vétérinaires franciliens. Son objectif : disposer d'une photographie actualisée de la réponse des praticiens régionaux (majoritairement canins) aux sollicitations des propriétaires de ces animaux, connaître leurs intentions et motivations pour prendre en charge ces espèces et identifier les freins et leviers à leur engagement. L'enquête, fondée sur le volontariat, a comptabilisé 230 réponses, soit environ 10 % de la population vétérinaire régionale.

Les retours ont mis en évidence que 34 % des répondants ne sont jamais sollicités pour prendre en charge des animaux autres que des carnivores ou nouveaux animaux de compagnie (NAC) et 32 % sont sollicités mais ne savent pas prendre en charge ces espèces. Parmi ceux qui répondent à ces demandes, 23 % sont sollicités à raison de moins de cinq actes par mois, 7 % entre cinq et dix actes et 4 % plus de dix actes par mois. Les clients sont majoritairement des particuliers des villes (73 %) souvent déjà suivis pour leurs chiens ou chats, des fermes pédagogiques (17 %) et des éleveurs (8 %). Les espèces concernées sont principalement les volailles, les petits ruminants et la faune sauvage. Lorsque le praticien est sollicité mais qu'il ne peut intervenir, l'animal est orienté vers une autre clinique pour 32 % des répondants et vers l'ENVA pour 31 % d'entre eux.

Le défi du maillage vétérinaire

Parmi les répondants, 44 % envisagent de se former, notamment pour les volailles, les petits ruminants et la faune sauvage, 30 % disent ne pas être intéressés, 12 % sont indécis, 9 % pratiquent déjà ces soins et 4 % s'estiment formés mais non opérationnels. Les motivations sont principalement liées à la volonté de répondre à la demande croissante et d'éviter l'errance médicale, plus qu'à une logique de rentabilité. Malgré tout, les freins sont nombreux. Manque de compétences, de locaux ou de matériel, lourdeur administrative et réglementaire de l'exercice, gestion des urgences et continuité de soins sont autant de motifs qui inquiètent les praticiens initialement engagés auprès des animaux de compagnie. La formation apparaît comme un levier essentiel pour accompagner les praticiens dans cette transition.

« *L'Île-de-France est typiquement l'exemple où le nombre d'animaux de rente qui deviennent des nouveaux animaux de loisirs augmente. En parallèle, les filières courtes se développent. Il est donc nécessaire d'implanter des vétérinaires exerçant une activité rurale, là où il n'y en a plus* », explique Matthieu Mourou (T 98), membre du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires (CNOV), chargé de la commission santé publique. Sur 2 474 vétérinaires inscrits dans la région, seuls 38 déclarent une activité rurale, stricte ou prédominante*. Parmi eux, 12 ont moins de 40 ans, ce qui montre un intérêt chez les jeunes générations. Mais dans certains départements, la situation est critique : le Val-d'Oise ne compte que deux vétérinaires ruraux, dont l'un a plus de 60 ans.

Les atouts régionaux

L'Île-de-France comporte un tissu de producteurs qu'il est essentiel de préserver. Maintenir un maillage vétérinaire pour garantir la santé des troupeaux professionnels reste une priorité. Mais la région est aussi marquée par cette présence croissante d'animaux de rente devenus animaux de compagnie, ce qui soulève des enjeux en matière de santé publique, environnementale et animale. Ces nouveaux animaux de loisirs nécessitent une approche médicale spécifique, adaptée à leur statut hybride entre production et compagnie. Cela implique de former des vétérinaires capables d'intervenir dans des contextes variés, souvent éloignés des pratiques rurales classiques.

La région bénéficie d'un soutien politique actif. « *Un important travail est mené sur le maillage en Île-de-France, avec une dynamique régionale forte et un préfet engagé*, assure Matthieu Mourou. *D'autres métropoles observent ce territoire pour s'en inspirer.* » La proximité de l'ENVA constitue un atout majeur, tout comme les moyens dont dispose le GTV pour organiser des formations ciblées. Ces ressources permettent d'accompagner les vétérinaires, notamment canins, vers une activité « petite rurale », qui peut rester rentable une fois les équipements et les stocks de médicaments adaptés mis en place. François Rabasse insiste sur la nécessité d'inventer un nouveau modèle. « *Il faut imaginer une activité rurale à petite échelle, intégrée dans les pratiques des praticiens canins, capable de répondre à la demande croissante tout en restant économiquement viable.* » L'équation n'est pas simple mais il est nécessaire de trouver des

solutions face à l'existant et à la croissance de ces populations, tant pour des raisons éthiques que de gestion du risque épidémiologique.

L'ENVA, un appui stratégique

Le centre hospitalier universitaire vétérinaire - animaux de production de l'ENVA prend en charge environ 600 cas par an, avec une hausse des demandes de particuliers. Il soutient les vétérinaires franciliens en accueillant des cas référés ou des animaux sans valeur économique, utiles à la formation des étudiants. Il propose des audits ciblés sur site (bovins, ovins, caprins, porcins et aviaires) ou des échanges techniques par e-mail ou téléphone. L'activité extra-muros se développe également grâce à un véhicule équipé y étant dédié depuis 2024.

* Trente-huit vétérinaires ruraux déclarent une activité rurale en Île-de-France mais cela correspondrait seulement à environ 10 à 15 équivalents temps plein (ETP), personnel du centre hospitalier universitaire vétérinaire - animaux de production (CHUV AP) de l'ENVA compris, selon les estimations du GTV IDF.